



# Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



## Procès-verbal

Séance du mardi 19 novembre 2024 à 20h00

Buvette du collège de la Concorde, Chavannes-près-Renens

**Présences :** M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – Mme Florence POJER – M. Amaury DAELE – M. Bertrand DE RHAM – Mme Ilaria PRETELLI – M. Neal GAUVIN – Mme Jeanne LIEVENS – Mme Cécile MATHOU – Mme Stefania HOFMANN – Mme Janik ALTHAUS – M. Stéphane GABRIEL – M. Robin NICHELE – M. Dimitri TORREGROSSA

**Excusés :** Mme Mirela VERSCHUEREN –

**Absents :** Mme Alexandra MONNOT –

**Public :** M. Florian RUF – M. François BRASSART – Mme Zohra LE TALLEC

**Procès-verbal :** Danielle Menoud

---

### 1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde pour cette nouvelle séance.

### 2. Liste de présence

Conformément à ci-dessus.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

### 4. Adoption du procès-verbal du 28 mai 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 5. Elections – démissions

M. Vincent JOST (quart organisations)

M. Rabia AMOR (quart parents)

M. Christophe DONY (quart professionnel)

Mme Esra AKBULAK remplacera M. Christophe DONY (quart enseignants).

Mme Mariel CASTRO remplacera M. Vincent JOST dans le quart des parents d'élève.

Les nominations sont validées tacitement.

Pour le quart parents : 2 postes vacants pour Chavannes. La commune va rechercher des membres pour la prochaine séance. Quant à l'équilibre à l'intérieur des quarts, il va être proposé d'autres associations pour une meilleure efficience (au gré des démissions).

## **6. Communication de la Direction**

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, annonce une rentrée scolaire assez calme. L'établissement compte 1'523 élèves à ce jour. Il y a eu 60 arrivées/départs depuis le mois d'août. Les 1<sup>er</sup> élèves du quartier Horizon (19) sont enclassés. Ce nouveau quartier, c'est 900 logements. La Direction est en contact avec la commune pour pouvoir accueillir les élèves à la rentrée 2025. Le collège de la Plaine sera fermé en 2025. Les élèves seront transférés au collège modulaire sur les terrains de sport de la Plaine. Un troc sera organisé pour la « vidée ». Une bonne énergie a été remarquée entre enseignants. Globalement, les enseignants sont satisfaits (test à chaque conférence des maîtres). Une plus grande visibilité des projets de l'école qui ont été ajoutés sur le site de l'école.

## **7. Communication des groupes représentés (communes, parents, organisations, école)**

Quart Parents : N'a rien à communiquer.

Quart Associations : M. Neal GAUVIN signale que l'APE de Chavannes a organisé une conférence sur les écrans. Elle a réuni une centaine de participants. Remerciements à M. CEPPI et la commune de Chavannes pour l'aide apportée à cette organisation. L'APE de Saint-Sulpice était présente. Les intervenants ont été très intéressants.

Quart Communes : Le réfectoire du collège de Saint-Sulpice a changé de place. Il est maintenant au Foyer des Pâquis. Les élèves ont mangé des sandwichs pendant une semaine lors de la « migration ». Ils ont maintenant plus de libertés : de manger quand ils veulent. Saint-Sulpice va également au-devant d'une augmentation du nombre d'élèves et quatre classes devront être accueillies dans un bâtiment provisoire. Chavannes a annoncé au Conseil communal que des élèves seront enclassés dans des bâtiments provisoires. Les logements se remplissent beaucoup plus vite que par le passé. La planification à terme dans la période de transition sera problématique. Des porta cabines seront installés vers La Planta-Concorde. La Direction donne le signal s'il y a beaucoup de demandes d'enclassement. M. Jean CEPPI confirme qu'il s'agit d'une période transitoire et que la Commune est très attentive.

M. Dimitri TORREGROSSA demande quels sont les projections quant à la planification du parascolaire. M. Jean CEPPI annonce la création de nouvelles places d'accueil. Les normes d'accueil parascolaire sont devenues beaucoup plus contraignantes. Des solutions sont envisagées avec, peut-être, des structures existantes. Dans le nouveau bâtiment scolaire (aux Hauts de Dorigny) il y aura du pré- et du parascolaire (horizon 2028).

Quart Ecoles : Remerciements des enseignants pour les différents suivis.

## **8. Communication des Municipalités**

A déjà a été abordé.

**9. Fixation de la date du prochain Conseil : le mardi 4 février 2025 à 20H00 à Saint-Sulpice.**

**10. Divers et propositions individuelles**

- M. Amaury DAELE pose des questions quant au réfectoire vu qu'à la dernière séance du Conseil d'Etablissement, il a été fait mention qu'un questionnaire serait posé. Le Service de la Cohésion sociale de Chavannes, par la voix de M. Rafaël FRANCO, animateur socio-culturel, y a répondu :

*« 1 : Chaque midi entre 130 à plus de 140 enfants fréquentent le réfectoire. Nous pouvons compter entre 70 à 80 enfants inscrits pour les repas et entre 50 et 60 pique-niques. Lors des piques de fréquentations nous avons eu 90 enfants inscrits et 60 enfants en pique-nique pour atteindre la capacité maximum du réfectoire et de l'espace pique-nique de 150 places.*

*2 : A l'heure actuelle 5 personnes encadrent chaque midi les enfants lors des repas et de l'animation. L'encadrement actuel permet un d'assurer l'animation et l'accompagnement minimum pour les enfants et les jeunes, mais nous percevons les limites de ce fonctionnement et nous sommes en train de repenser et développer l'encadrement pour en augmenter la qualité.*

*3 : L'appréciation des repas varient grandement d'un jour à l'autre. Si nous grossissons le trait les repas sont trouvés bons la moitié du temps environ (2 jours par semaine), satisfaisant 1 jour par semaine et insatisfaisant 1 jour par semaine. Il est à nuancé qu'il y a des semaines où tout est globalement apprécié et très rarement, voire jamais, des semaines complètement insatisfaisantes ou tout juste satisfaisantes. Généralement les plats de pâtes sont toujours trouvés bons.*

*Il est aussi à noter que la qualité globale de la nourriture s'est améliorée d'année en année.*

*4 : Il y a eu un questionnaire de satisfaction en ligne ou tous les parents ont été invités à répondre et donner leurs avis à la fin de l'années scolaire 2023-2024. Malheureusement nous n'avons qu'une faible participation de 22 réponses. Globalement, la qualité des repas est estimée satisfaisante (note de 3 sur 5).*

*Le contact avec les parents peut être fait tout au long de l'année en s'adressant au responsable du lieu, par mail ou par message. Il serait aussi souhaitable que le questionnaire de satisfaction se ritualise d'année en année.*

*5 : Des retours aux enfants sont demandés régulièrement, plusieurs fois par semaine, de manière plus informelle. Cela permet de remplir des feuilles d'évaluations des menus qui sont retournées au fournisseur de repas. Malheureusement, le nombre d'enfants accueillis ne permet pas de mieux ritualiser ces moments d'évaluation de menus.*

*6 : Comme dit plus haut nous percevons les limites de la capacité d'accueil du lieu, l'ambiance reste bonne voire très où il y a très peu de tensions ou de problèmes entre les enfants, mais l'animation est moins personnalisée et nous avons moins de temps pour être autant à l'écoute des enfants que ce que nous souhaiterions. Les liens créés avec les enfants restent cependant très bons, nous y trouvons du respect et de la confiance et cela reste très positif. »*

Il sera demandé à M. Rafaël FRANCO de venir présenter l'étude à la prochaine séance du prochain Conseil d'Etablissement.

Un projet pédagogique pour l'alimentation est présenté par la déléguée PSPS aux élèves des 1P et 2P : des stands sur les récréations (en prévention). Il sera proposé aux 4P l'an prochain. En 9<sup>ème</sup> année, un cours cuisine est proposé. Pour les classes 1 à 4 P, les classes sont équipées de cuisine. Des pruneaux ont été proposés aux enfants. Des potagers sont toujours à disposition. Au collège de La Planta les pruneaux n'ont pas eu de succès. Des pommes sont

proposées à CHF -.20. Le Conseil des délégués de classe a demandé de pouvoir avoir une fois par semaine du pain et chocolat pour la récré. Cela a été mis en place dès maintenant. C'est un projet d'élèves pour les élèves. Cela évite les paquets de chips. Mme Jeanne LIEVENS rapporte que des élèves achètent des nouilles instantanées par paquet de cinq et s'en nourrissent. La proximité du magasin Aligro est un fléau concernant l'achat de nourriture par les enfants.

M. Dimitri TORREGROSSA propose que la semaine de la récréation saine devienne mensuelle et il demande pourquoi ne pas interdire toute l'année certains aliments nocifs pour la santé. Il est expliqué qu'avec les enfants il valait mieux éduquer, accompagner, plutôt que d'interdire, sous peine de se retrouver devant la Cours de Droit Administratif et Public.

Mme Ilaria PRETELLI propose aussi de proposer positivement les régimes alimentaires de bonne santé. Mme Anne MERMINOD dit qu'il est de la compétence des parents de s'occuper de l'alimentation de leurs enfants. Mme Jeanne LIEVENS explique que dans le cadre des activités hebdomadaires, le Service de la Cohésion sociale, propose aux enfants entre 4 et 18 ans un cours/atelier « cuisine durable » avec le Vorace afin d'apprendre le choix des aliments, préparer les restes, choisir les aliments en regardant les étiquettes. 12 enfants participent. C'est actuellement la capacité maximum. Ils développent des projets qui vont dans le sens de la santé.

- Deux nouvelles infirmières scolaires ont été engagées pour de nouveaux projets. La Direction de l'Etablissement scolaire recherche d'un médecin scolaire.
- M. Neal GAUVIN propose l'utilisation de la plateforme « Speak up » en test pour la prochaine fois. Il explique qu'il s'agit d'une sorte de plateforme de discussion « salle ouverte ». Le test sera initié lors de la prochaine convocation. La « salle » sera ouverte jusqu'à 48 heures avant la séance. Ça pourrait être une aide à l'organisation de la séance. M. Jean CEPPI prendra contact avec M. Neal GAUVIN. Sachant que cette « salle » pour le public ne sera ouverte que pour les membres du Conseil d'Etablissement.
- Mme Ilaria PRETELLI annonçait la venue de quelqu'un au sein du public. Cette personne n'est pas venue.
- Mme Mariel CASTRO pose la question de l'emplacement du réfectoire (à Saint-Sulpice). La salle avait été réservée une année à l'avance. Les parents ont été prévenus et ils ont eu la possibilité d'annuler le repas avec les frais de garde non facturé. Les enfants ont dû manger dehors, des sandwichs de bonne qualité. Et du personnel supplémentaire a été engagé.
- Mme Mariel CASTRO déplore ne pas avoir reçu de convocation en bonne et due forme. Il lui a été expliqué que seuls les membres du Conseil d'Etablissement recevaient des convocations par courriel (pour autant qu'ils aient été valablement élus) les convocations sont mises aux piliers publics et sur le site des deux communes. M. Jean CEPPI propose d'améliorer la manière de convoquer.
- Mme Mariel CASTRO demande la raison d'annulation des camps. Ce n'est pas de compétence du Conseil d'Etablissement de répondre à une telle question. Cette demande ressemble à une interpellation. Ce n'est pas la bonne manière de procéder. La question a été posée plusieurs fois. C'est à la Direction de l'Etablissement qu'elle doit adresser sa demande.
- M. Jean CEPPI est mécontent du fonctionnement du Conseil d'Etablissement. Il soumet une présentation PowerPoint avec une réflexion. La question est : Que fait-on ? Actuellement, durant les séances du Conseil d'Etablissement, il est posé beaucoup de questions. Il affiche : « Le rôle et les compétences du Conseil d'Etablissement ». Il propose 10 à 15 minutes de réflexion par groupe (quart) afin de définir : qu'est-ce qui pourrait être appliqué pour le fonctionnement du Conseil d'Etablissement d'ici la fin de l'année afin de donner un sens à ces

séances, pour résoudre à long terme les problèmes. Il aimerait rendre les séances du Conseil d'Etablissement productives, plus constructives. Tous félicitent cette initiative.

- M. Bertrand DE RHAM (pour le quart Communes) : ce groupe aimerait aborder des thèmes qui toucheraient tout le monde. Il trouve dommage que les élèves, qui sont les acteurs centraux, ne sont pas présent. Ils aimerait intégrer un membre du Conseil des délégués. Diverses problématiques pourraient être abordées : alimentation, harcèlement, écrans, intelligence artificielle, découverte de professions, dédramatiser l'orientation. Le Conseil d'Etablissement pourrait organiser un événement à un autre moment avec et/ou pour les élèves.
- M. Stéphane GABRIEL (pour le quart professionnel). Les thèmes abordés sont les mêmes. Il y a des projets qui émergent. Ils pensent qu'il ne faudrait pas se presser sans se mettre la pression, aborder certains sujets.
- Mme Jeanne LIEVENS (pour les quarts parents et organisations) ils ont essayé de comprendre les compétences de chaque quart. Les mêmes thèmes ont été abordés : alimentation, harcèlement, écrans, communication. Ils proposeraient de mettre une thématique à l'honneur par année pour la voir évoluer. Que chaque secteur d'intervenants agisse sur le même thème (Service de la Cohésion sociale, école, etc.) Ils ont évoqué la « non-communication » et le fait que souvent les parents ne sont pas au courant, ils souffrent de « non-connaissance ». Synchroniser tous sur un thème. Ils aimerait amener des actions concrètes, un projet à court terme (proposition de M. Neal GAUVIN) pourrait être organisation, présentation aux parents sur tout ce qui est fait sur le harcèlement. Les parents ont un grand manque de connaissance. Les parents n'ont pas l'opportunité de rencontrer l'école. Il faudra identifier les besoins des élèves. Le Conseil pourrait véhiculer la collaboration entre parents, enseignants et les enfants. Il est proposé également que le Conseil s'enquière des nouvelles tendances et manière d'enseignement afin d'en faire profiter les enfants-élèves. M. Jean CEPPI rejoint sur les besoins de collaboration dans les deux sens, pour faire circuler l'information. Des conférences avec apéro à la fin pourraient avoir lieu avec les enseignants qui participent pour démystifier l'école, créer du lien entre les différents intervenants et que chaque partie puisse avoir accès à l'information. En revanche, toutes les questions pédagogiques ne sont pas de compétence (même pas donner son avis) du Conseil.

Ça pourrait être un instant de partage de connaissances. Bertrand DE RHAM rappelle qu'il faudrait trouver une thématique qui concerne les quatre quarts (plus les enfants). M. Stéphane GABRIEL demande que fait-on concrètement pour la prochaine fois. Il lui est répondu que la volonté faire des actions concrètes est bien présente et que pour la prochaine séance, il faudra se répartir des responsabilités pour l'organisation de quelque chose. Une conférence, avec une thématique et un intervenant est envisagée. Les tâches pourraient être répartie par quart (avec relai aux externes des quarts représentés) et non par personne. Dans le quart associations il manque encore une association qui organise des activités extra-scolaires ou un club sportif. La forme proposée : soirée conférence avec ateliers ou avec apéro et/ou tables rondes. On inviterait les gens avec un thème, on les retient avec l'apéro afin de générer de la discussion. A voir si cette conférence pourrait être en deux parties (une pour les enfants et une pour les parents) pas forcément le soir, un samedi ou un dimanche. Il y a pour le moment beaucoup de questions qui demandent réflexion. La volonté est là. Mme Ilaria PRETELLI pense qu'il est important d'avoir un but à long terme (exemple : mieux intégrer les parents). M. Bertrand DE RHAM dit qu'il faut procéder par étapes. Le but final étant d'avoir le meilleur Conseil d'établissement du canton. Il faudra pour la prochaine séance établir une sorte de propositions de type d'évènements, de différentes thématiques. On commence par ça, organiser quelque

chose qui deviendrait pérenne. Pas forcément de grands événements, mais par exemple, à la rentrée, pour les 1P journée avec des stands vu que les parents et les enfants sont là. Créer des synergies dans ces stands avec tous les intervenants (enfants, parents, enseignants, associations, etc.).

Pour la prochaine séance une proposition de typologie avec la définition du projet sera présentée afin de mettre en place et de rendre le Conseil d'Etablissement intéressant.

- M. Amaury DAELE demande ce qui va se passer pour les fêtes de fin d'année. Mme Stefania HOFMANN annonce la chantée de Noël à Saint-Sulpice ainsi qu'une soupe à la courge en novembre au collège de la Concorde. Le collège de la Plaine déménage et n'organisera aucun événement spécifique. Les Fenêtres de l'Avent ont lieu tous les soirs à Chavannes. Les élèves des collèges de la Concorde et de la Plaine prépareront les décorations de Noël en bois durable qui seront disposées sur l'espace public.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 22h05.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire  
 primaire et secondaire  
 de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :



Jean CEPPI

Secrétariat :



Danielle Menoud